

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2026

Convocation du 08/01/2026

Ordre du jour

- PLUI - PADD
- TRAVAUX VOIRIES

Les conseillers présents étaient M. **Pierre CHARLET**, Mme SIEMIENAS Josette, M. FLOT Pierre-Marie, M DORMONT Lionel, M. Sébastien DEBIN, Mme DORMONT Claude, M. FERRAND Christian, Mme HOFFMANN Nathalie et M SIMONNOT Thomas, M COCHET Dominique, absent excusé M. HADJOUDJ Omar, Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L,2121-17 du *Code Général des Collectivités Territoriales* ;

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L,2121-15 du *Code Général des Collectivités Territoriales* à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme SIEMIENAS Josette est désignée pour remplir cette fonction

&&&&&&&&&&&&

- PLUI-PADD

Après une présentation du projet de règlement graphique de PLUI applicable sur le territoire de la commune, le Conseil Municipal prend acte du travail collaboratif réalisé jusqu'à maintenant avec la commune sur le projet de règlement graphique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) applicable à la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de la tenue d'un second débat sur les orientations générales du PADD du PLUI de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne.

Le conseil municipal autorise M le Maire à prendre une délibération portant sur le second débat sur les orientations générales du projet de PADD du PLUI (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

- TRAVAUX VOIRIES

Des nouveaux devis ont été demandés pour un projet moins onéreux.

Fait à Coolus, le 26 Janvier 2026

Le Maire

Mr Pierre CHARLET